

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3833)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 61

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 33

Après le mot :

« contrat »,

supprimer la fin de l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.